

**COMPTE RENDU REUNION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

du vendredi 26 juin 2009

Présents : **SOUQUET Julien**, Président ; **TEQUI Christine**, **SERVAT Alain**, Vice-présidents ; **BONTE Christiane**, **FAUP Isidore**, **GALIN Marcel**, **LAFFONT Jean**, **PONSOLLE Adrien**, **PUJOL René**, **RICHL Henri**, **ROZES Vincent**, **TERRISSE Christine**, **VEYSSIERE Michel**, membres du conseil communautaire.

Excusés : **M. COUMES Anicet** (procuration donnée à **M. PUJOL**), **M. LARREGOLA André**, **SOUQUE Serge**.

Assistaient en outre à la réunion : **Nathalie ARNAL**, **Caty SERVAT** (secrétaires), **Pauline CHABOUSSOU** (service patrimoine), **Jean-Luc GINESTET** (service technique), **Philippe LERMITERIE** (coordonateur et service enfance-jeunesse).

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu du 28 avril 2009
- 2) Régie des Thermes d'Aulus Les Bains
- 3) CLSH maternel – vote des tarifs de fonctionnement
- 4) Point sur le personnel
- 5) Centre d'Interprétation du Château de Seix - ouverture, fonctionnement et animations estivales
- 6) Diversification des activités d'été de Guzet
- 7) Travaux plateforme de séchage
- 8) Aménagements extérieurs de la Communauté de Communes
- 9) Questions diverses .

**20 h 00** : Réception de l'Union Sportive du Haut Salat, (Equipe 1, parcours du Championnat de France ; Equipe Réserve, Champions des Pyrénées 2009) à la Maison du Haut Salat (apéritif et buffet).

---

**1/ Approbation du compte rendu du dernier conseil communautaire (28/04//2009)**

Monsieur le Président en fait la lecture en séance.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

**2/ Régie des Thermes d'Aulus Les Bains**

Point budgétaire sur mai et juin :

- Dépenses : 50 000 €
- Recettes : 25 000 €

Il y a un manque de trésorerie en début de saison thermale, en raison des décalages dus au fait qu'il y a beaucoup d'achats pour démarrer la saison (les produits de soins, de nettoyage, pour la résidence...), des travaux de remise en eau, du changement de matériel (pompe à chaleur, malaxeur de boue...), de l'écart entre la venue du curiste et le remboursement des caisses d'assurance maladie, et enfin le pic des cures se situe en septembre et octobre.

L'objectif de fréquentation prévu cette saison est d'environ 380 curistes. Pour le moment nous sommes à 260 réservations.

Des problèmes d'analyses d'eau, nous ont obligés à fermer administrativement certains soins. La buvette, les massages de boue et la piscine ont fonctionnés normalement. Une réunion à la Sous Préfecture est prévue le 30 juin, en présence des services de la Préfecture, de la DDASS, du maire d'Aulus, du Trésor Public d'Oust, de la chargée de mission thermalisme de la région Midi Pyrénées, de l'entreprise CODEF et de la Communauté de Communes, afin de trouver des solutions pour le fonctionnement présent et futur de la station thermale. Les curistes sont en général satisfaits de la façon dont la communauté de communes a géré « la crise ».

Il faut renforcer les missions avec CODEF pour les différents traitements à effectuer, en début de saison, et régulièrement, afin de se donner les moyens d'être en conformité avec les services de la DDASS.

Explorer les différents projets concernant la diversification d'exploitation des thermes pour l'avenir.

Extension des tarifs de la régie : partenariat avec les résidences de tourisme du canton et certains prestataires locaux, concernant la piscine, en contrepartie de la publicité pour l'établissement thermal. Il leur est proposé 10 % de remise, sur le tarif piscine.

Vote à l'unanimité des membres présents.

### **3/ CLSH maternel – vote des tarifs de fonctionnement**

Ouverture du centre de loisirs d'été, à l'école primaire de Seix, du 6 au 31 juillet 2009, du lundi au vendredi. Les repas seront pris à la Maison du Haut Salat.

Budget prévu :

- Dépenses : 8000 €
- Recettes : 4164 €
- Autofinancement : 3836 €

Le tarif de la journée proposé aux parents est de 13 €.

Vote à l'unanimité des membres présents.

### **4/ Point sur le personnel**

Pour le fonctionnement estival du centre de loisirs et l'accueil au château, nous allons recruter 2 agents non titulaires.

Vote à l'unanimité des membres présents.

### **5/ Centre d'Interprétation du Château de Seix - ouverture, fonctionnement et animations estivales**

Une réunion a eu lieu avec l'Office de Tourisme et les Maires pour une organisation estivale touristique et pour la gestion de l'accueil du château. Après discussion et réflexion, la Communauté de Communes va gérer directement l'ouverture cet été.

Un vacataire va être recruté 5 jours par semaine, Pierre Coadou complétera les 2 autres jours avec l'aide de Pauline Chaboussou.

Ouverture de Toussaint, assurée par Pierre Coadou et Pauline Chaboussou.

Jusqu'à présent, l'entrée au château était gratuite, afin de permettre l'accès à la culture au plus grand nombre. Mais les frais de fonctionnement, d'hiver notamment (énergie, pas ou peu d'isolation, personnel saisonnier...) nous obligent à instaurer une entrée payante.

Une régie existe déjà, il suffit d'étendre son objet.

Les tarifs proposés sont :

- Visite libre individuelle adulte : 2 €
- Visite libre enfant de moins de 15 ans : 1 € avec fourniture de la carte au trésor.
- Pass' famille : 5 € pour 2 adultes et quel que soit le nombre d'enfants.
- Carte ambassadeur pour les résidents de la Communauté de Communes du Canton d'Oust : 3 €, entrée illimitée pendant 1 an au château. Carte nominative avec photo.
- Groupes (adultes) avec visite commentée sur réservation : 2 €
- Groupes scolaires avec visite commentée et carte au trésor, sur réservation : 1,5 €.

Budget estimatif pour l'ouverture estivale 2009 :

- Dépenses : 4800 €
- Entrées : 3800 €
- Boutique : 1000 €

Vote à l'unanimité des membres présents.

## **6/ Diversification des activités d'été de Guzet**

En complément des parcours d'orientations finalisés en 2008-2009, un projet initial de développement d'attractivité de la station de Guzet, devait être présenté dans le cadre du pôle touristique, il est intégré au final, dans le plan de revitalisation du Couserans. Il y a une demande de prévoir des animations l'été sur la station de Guzet, mais aussi de pouvoir rentabiliser l'hiver par manque de neige.

Après les études de diversifications faites, il ressort 3 axes d'animations :

- La luge d'été
- Les parcours VTT
- Un espace/aire ludique

Ce projet prévoit l'installation des divers équipements par tranche.

Le fonctionnement de la luge se fait au moyen des remontées mécaniques existantes du Picou, sur un parcours proche du domaine skiable, en respectant les contraintes environnementales.

**Création piste de luge** : coût total du projet : **909 110 € HT**

- FEDER	113 639 € (12.50 %)
- FNADT	100 000 € (11.00 %)
- REGION	159 094 € (17.50 %)
- DEPARTEMENT	159 094 € (17.50 %)
- Autofinancement	377 281 € (41.50 %)

Les parcours VTT utilisent également les remontées mécaniques. Il y aura différents modules comprenant des descentes techniques sur pistes et un espace pédagogique.

**Création parcours de VTT** : coût total du projet : **226 789 € HT**

- FEDER	28 350 € (12.50 %)
- FNADT	28 350 € (12.50 %)
- REGION	39 688 € (17.50 %)
- DEPARTEMENT	39 688 € (17.50 %)
- Autofinancement	90 713 € (40.00 %)

Le dernier projet concerne la création d'un espace ludique, qui n'utilise pas les remontées mécaniques, est situé à proximité du centre de la station Guzet 1400, avec l'appui de partenaires locaux.

**Création d'un espace ludique** : coût total du projet : **644 101 € HT**

- FEDER	80 512 € (12.50 %)
- FNADT	80 512 € (12.50 %)
- REGION	112 718 € (17.50 %)
- DEPARTEMENT	112 718 € (17.50 %)
- Autofinancement	257 641 € (40.00 %)

La Communauté de Communes a validé dans ses compétences obligatoires, au chapitre des actions de développement économique, *le développement et la diversification de la station de Guzet*.

L'objectif restant d'accroître la fréquentation du site par la diversité des activités proposées et d'œuvrer dans le cadre de la création d'emplois directs (personnel affecté au fonctionnement) et indirects (commerçants, prestataires de services présents sur le site).

Un travail entre la Communauté de Communes et le Syndicat Mixte de Guzet est en cours de réalisation portant sur les aspects juridiques, la réalisation et l'exploitation de ces activités.

Avec deux possibilités de gestion qui sont :

- La Délégation de Service Public
- La régie directe

La gestion des remontées mécaniques ayant été confiée en DSP, par le Syndicat Mixte de Guzet à Altiservice, la création de ces nouvelles activités impliquent quelques réajustements des actes juridiques existants.

Le choix du mode de gestion sera prochainement arrêté.

Vote à l'unanimité des membres présents.

### **7/ Travaux plateforme de séchage à Ercé**

Les travaux sont en train de se terminer. La plateforme doit être fonctionnelle en juillet.

La gestion va être confiée au Syndicat Mixte Ariège Valbois. Après adhésion au syndicat, établissement d'une convention stipulant : la location consentie couvrira le remboursement des emprunts contractés par la Communauté de Communes.

M. le Président, est autorisé à signer la convention.

Vote à l'unanimité des membres présents.

### **8/ Aménagements extérieurs de la Communauté de Communes**

La Société Couserans Construction avec l'aide du personnel de la Brigade Verte, ont procédé à la démolition des préfabriqués situés en face du siège de la communauté de communes, afin d'aménager un futur parking extérieur.

Fin des travaux prévue en cours d'année, ainsi que ceux de la cour intérieure.

### **9/ Questions diverses**

- La salle d'animations de la médiathèque que nous utilisons comme salle de réunion, va être mise à disposition du 12 juillet au 16 août, auprès des associations patrimoine/culture de Seix, afin d'y organiser des manifestations, dans le cadre de l'exposition Lagorre (qui elle, se tient au château de Seix). Une convention de prêt et d'utilisation de cette salle vient d'être rédigée.
- A la demande du Trésor Public d'Oust, une décision modificative, pour régularisation de compte à compte est adoptée.

Vote à l'unanimité des membres présents.

Fin de la séance à 20 h 00.

**Le Président**  
**Julien SOUQUET**

